

SUOMALAISEN TIEDEAKATEMIAN TOIMITUKSIA. SARJA B. NID. VIII. N:O 4.
ANNALES ACADEMIÆ SCIENTIARUM FENNICÆ. SER. B. TOM. VIII. N:O 4.

JEAN III DE SUÈDE
ET SA COUR

D'APRÈS UNE RELATION INÉDITE DE CHRISTOPHE WARSZEWICKI

Communication à l'Académie des Sciences de Finlande

par

Henry BIAUDET

Membre de l'Académie et chef de la Mission historique finlandaise à Rome

GENÈVE
IMPRIMERIE E. CHAUMONTET
Rue des Rois
1913

ANNALES ACADÉMIE SCIENTIFIQUE FRANCE, 2^e SÉRIE, TOME VII, 1902

JEAN III DE SUÈDE

ET SA COUR

D'APRÈS UNE RELATION INÉDITE DE CHRISTOPHE WARSZEWICZ

Communié à l'Académie des Sciences de France

Henry BIADET

Docteur en Lettres de la Sorbonne, ancien élève de l'École Normale Supérieure

ÉDITEUR
MATHIEU É. CHALANON

1902

JEAN III DE SUÈDE ET SA COUR

(d'après une relation inédite de Christophe WARSZEWICKI)

Le seizième siècle représente dans l'histoire de la Suède une période d'isolement presque absolu du reste de l'Europe. Cet isolement commence sous Gustaf Vasa, par l'introduction violente de la réforme, qui met fin aux relations du royaume avec les grands centres de culture de l'Europe catholique¹. Il est considérablement aggravé, sous Erik XIV, par la guerre Septennale du Nord, qui rompt à son tour les relations, principalement commerciales, de la Suède avec les pays germaniques au sud de la Baltique². Il est enfin parachevé durant les premières années du règne de Jean III par la politique absurde de ce monarque.

La réforme religieuse accomplie et la paix une fois rétablie, la reprise des relations tant intellectuelles que matérielles avec l'Europe germanique aurait dû être favorisée de toute manière. Au lieu de cela, le nouveau roi se lance dans une politique toute personnelle, et diamétralement contraire, non seulement aux intérêts réels, mais aux sympathies de la nation. Marié à Catherine Jagellon, sœur de Sigismond II Auguste, qui vient de mourir sans postérité directe, Jean III se met en tête de revendiquer l'héritage du défunt : la couronne de Pologne aussi bien que ses prétentions à la gigantesque fortune de Bona Sforza³. Foncièrement germanique et désormais irrévocablement protestante, la Suède se voit ainsi entraînée dans une politique slavo-romaine, car en Pologne c'est maintenant

¹ Cfr JULES MARTIN, *Gustave Vasa et la réforme en Suède*.

² Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I.

³ Cfr BIAUDET, *Op. cit.*, Appendice.

Rome qui dirige. Et cette politique anti-nationale est encore aggravée par les fantaisies iréniques du roi, par son intolérance religieuse, par sa méfiance à l'égard des étrangers et par sa cupidité rapace et brutale¹. Les Allemands, qui constituent en Suède l'élément industriel et commerçant, abandonnent le pays, et personne ne vient les remplacer², car les Polonais ne sont pas commerçants; ils ne sortent pas de chez eux, et une mer à navigation périlleuse les sépare des Suédois, pour lesquels de plus ils ressentent une antipathie profonde et du reste réciproque³.

Voilà comment la Suède devient, pour l'Europe civilisée d'alors une *terra incognita*, un pays où personne n'a que faire, où personne ne se hâsarde, un pays qu'il faudra découvrir à nouveau le jour où l'on voudra renouer avec lui⁴.

Ce jour du reste n'est guère lointain. De plus en plus obsédé par ses ambitions dynastiques, politiques et économiques, Jean III, dont l'action directe en Pologne a piteusement échoué, se décide à agir indirectement. La réaction catholique a donné à Rome la haute-main dans cette Pologne dont il convoite la couronne, à Naples où se trouve l'héritage des Sforza, et à Madrid, l'instance suprême pour tout ce qui a trait à cet héritage; il se rapprochera donc de Rome, du Saint-Siège⁵. Et en échange de l'appui du pape, tant en Espagne qu'à Naples et à Varsovie, son ambassadeur,

¹ Nous en trouverons des preuves dans le texte même de la relation de Christophe Warszewicki, voir plus loin, page 27.

² Sous Gustaf Vasa encore, les Allemands étaient si nombreux en Suède que la loi stipulait que la moitié au moins des conseillers municipaux dans les villes du royaume devaient être pris parmi eux. Sous Erik XIV la Suède devint un des refuges préférés de ceux que les dissensions religieuses obligeaient à quitter leur pays. Sous Jean III au contraire, nous voyons les agents suédois envoyés à l'étranger chargés de recruter des artisans, des employés, des secrétaires, et de tout faire pour engager des négociants étrangers à nouer des relations commerciales avec la Suède.

³ Voir plus loin, page 27.

⁴ Aller en Suède était considéré comme une entreprise des plus dange-reuse. On plaignait ceux qui étaient obligés de le faire et on vit des ambassadeurs préférer se voir envoyés à Moscou plutôt qu'à Stockholm. Cfr BIAUDET, *Commendones legation till Danmark och Sverige*.

⁵ Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I.

l'aventurier français Pontus de la Gardie, offrira à Grégoire XIII, sous réserve de quelques dispenses en matière religieuse, le retour de la Suède à l'Eglise catholique et le secours de la flotte suédoise, soit contre les Pays-Bas révoltés, soit contre Elisabeth d'Angleterre¹.

Le « Pape des Missions »² n'était certes pas homme à négliger une pareille occasion et un légat est aussitôt envoyé à Stockholm pour étudier à fond la question et voir s'il y a réellement moyen de s'entendre. Ce légat sera le R. P. Antonio Possevino, secrétaire général de la Compagnie de Jésus, théologien remarquable, érudit de haute valeur, mais par dessus tout diplomate audacieux et subtil, bien qu'un peu trop facile à l'engouement et aux combinaisons gigantesques³.

Jean III et notre jésuite s'entendent on ne peut mieux et, après un séjour de cinq mois à la cour des Vasas⁴, Possevino reprend le chemin de l'Italie, persuadé d'avoir trouvé le moyen de regagner à la vraie foi le plus grand des royaumes du Nord.

Il a parfaitement saisi le caractère vaniteux, égoïste et fantasque du monarque auquel il a eu affaire. Il a compris que la concession de dispenses, que Rome ne pourra ni ne voudra accorder, pourra être en grande partie compensée par des avantages plus tangibles, plus matériels : alliances politiques et surtout matrimoniales avec les grands monarques de l'Europe catholique, appui de la candidature suédoise en Pologne, solution favorable pour la Suède des affaires Sforza, etc., etc. Et c'est là-dessus qu'il échafaude son plan d'action ultérieur.

Encore faut-il, pour obtenir à Jean III tous ces avantages, la bienveillance, le concours des princes catholiques, de ces monarques qui ne connaissent rien, ou presque rien de la Suède, dont la

¹ Cfr BIAUDET, *Documents concernant les relations entre le Saint-Siège et la Suède*, II^e partie, vol. I, où l'on trouvera toutes les pièces ayant trait à l'ambassade de Pontus de la Gardie.

² Cfr LIISI KARTTUNEN, *Grégoire XIII comme souverain et politicien*.

³ Cfr LIISI KARTTUNEN, *Antonio Possevino, un diplomate pontifical au XVI^e siècle*.

⁴ De décembre 1577 à mai 1578.

majeure part considèrent les Vasas comme des parvenus et des usurpateurs, dont aucun surtout n'a d'intérêt direct et positif à se prêter au rôle que voudrait leur faire jouer Possevino¹. Mais notre bouillant jésuite ne doute de rien, et, sans même attendre d'être de retour à Rome, il se met à l'œuvre. Son premier soin est de rédiger deux longs écrits, destinés non seulement à renseigner qui de droit sur l'état de la Suède, mais surtout à *prédisposer* le lecteur en faveur de ce pays et de la personne même de Jean III.

Ce sont là les deux célèbres *relations du R. Père Antonio Possevino*, maintes fois reproduites², qui pendant longtemps constitueront la source principale, pour ne pas dire unique, de quiconque voudra se renseigner au sujet de la Suède. Celle d'entre elles qu'on désigne communément sous le nom de *seconde*³ est une étude purement géographique du pays, basée sur d'anciens ouvrages et complétée par de riches informations personnelles obtenues sur les lieux mêmes. L'autre, la *première*, traite plus particulièrement de la personne de Jean III, ainsi que de sa famille, de sa cour et de son gouvernement.

Étant donné le but tout spécial que poursuit Possevino, étant donné son caractère porté à l'engouement, on peut admettre a

¹ Depuis leur arrivée au pouvoir, les Vasas, considérés comme des parvenus en Suède même, où nombre de familles pouvaient avancer des prétentions bien plus positives que les leurs au trône, essayaient de s'allier à quelque famille régnante de l'Europe continentale. Mais toutes leurs tentatives dans ce sens échouèrent. Les monarques étrangers refusaient même parfois de recevoir leurs ambassadeurs. Tel avait été le cas par exemple tout dernièrement à Florence.

² Entre autres par THEINER dans son grand ouvrage *Schweden und seine Stellung zum heiligen Stuhl* (édition d'Augsburg, 1838), *Urkundliche Nachträge*, p. 257 à 266 (première relation) et p. 278 à 287 (seconde relation). C'est à ces deux textes, comme étant les plus accessibles à l'historien nordique, que je renverrai le lecteur au cours de la présente communication. Il est bon d'observer que Theiner donne à la seconde relation de Possevino le titre de *Sueciae, Gothiae atque Finlandiae narratio*.

³ La numération des deux relations de Possevino est confondue par certains auteurs. Je m'en tiens ici à l'ordre indiqué par Possevino lui-même, qui dans celle des deux traitant du roi et de sa cour, écrit lui-même : *questa PRIMA sarà circa l'intentione et dispositione di quel Re...* (THEINER, *Op. cit.*, p. 257.)

priori que notre jésuite n'a pas dû être complètement impartial en rédigeant ses relations, qu'il a dû inconsciemment se laisser entraîner par le désir de dépeindre Jean III sous des couleurs aussi favorables que possible. Et de fait, il suffit de parcourir les dites relations, et surtout la *première* des deux, avec tant soit peu d'esprit critique, pour constater une tendance parfaitement marquée à l'apologie.

Notons en premier lieu que cette *tendance* ne saurait être attribuée à l'ignorance. Dans ses *Annales* Antonio Possevino raconte lui-même que, tout jeune encore, il a, au cours d'une longue maladie, étudié avec le plus grand soin les ouvrages tant historiques que géographiques d'Olaus Magnus Gothus¹. Sa seconde relation dénote une connaissance approfondie et détaillée des œuvres d'Albert Krantz et de Jacob Ziegler². En matière de géographie et d'histoire il connaît donc à fond son sujet et ses connaissances seront corrigées et complétées en Suède même par les personnages les mieux à même de le faire³.

Il en est de même pour tout ce qui concerne l'état actuel du pays, son administration, l'organisation de son gouvernement, la personnalité du roi et le caractère de son entourage, les conditions de la vie, l'état des esprits, etc. Ici aussi Possevino est indiscutablement renseigné, et parfaitement renseigné. Secrétaire général de la Compagnie de Jésus jusqu'au jour de son départ pour Stockholm, c'est lui-même qui a correspondu avec le R. P. Stanislas Warszewicki, envoyé en 1574 en mission en Suède⁴. C'est à lui aussi que s'est adressé le cardinal Hosius, lorsqu'il s'est agi d'intéresser à la

¹ Cfr THENER, *Schweden....*, p. 460.

² ALBERTI KRANZII *rerum germanicarum historici clariss. Regnorum Aquilonarium, Daniae, Sueciae, Norvagiae, chronica* (Francofurt a. M. 1575), ainsi que *Terrae Sanctae quam Palestinam nominant, Syriae, Arabiae, Aegypti et Schondiae doctissima descriptio.... authore JACOBO ZIEGLERO* (Argentorati 1532).

³ Cela ressort de la phrase suivante, qui manque dans le texte imprimé, par Theiner, mais qui lui fait immédiatement suite dans le manuscrit de Genève de la dite relation : *Io qui ho posto quanto e di vista et di relatione ho inteso dell'istesso Re et da suoi piu principali, et anco da altri molti, periti di quei paesi.*

⁴ Cfr BIAUDET. *Le Saint-Siège et la Suède*, vol, I, chap. V.

mission suédoise l'Ordre de Saint-Ignace et c'est lui-même qui a signalé le premier au cardinal l'existence d'un jésuite norvégien, le Père Laurentius Nicolai Norvegus. C'est lui, toujours lui, qui a préparé l'envoi du dit Père en Suède et qui depuis lors correspond avec celui-ci et dirige ses efforts ¹.

A Stockholm enfin, où il vient lui-même de passer cinq mois dans l'intimité de la cour, rien n'a manqué à Possevino pour être exactement et fidèlement renseigné. Notre jésuite a trouvé ici son collègue Norvegus, dont il vient d'être question et qui en sa qualité d'indigène a dû lui être d'une utilité inappréciable ². Il a trouvé ici le vieux Albert Grohowsky, confesseur de la reine depuis la venue de celle-ci en Suède, c'est-à-dire depuis douze ans. Il a trouvé ici Stanislas Herbst, second aumônier de Catherine, esprit clair et critique, qui depuis quatre ans qu'il est à Stockholm s'est toujours efforcé de renseigner impartialement le Saint-Siège. Il a trouvé ici enfin les Lorenzo Cagnioli, les Paolo Ferrari et autres Italiens établis en Suède, qui n'ont aucun intérêt à lui montrer les choses sous un autre jour que le vrai ³.

En un mot, quelque tendanciers qu'aient été les récits qu'ont pu faire à notre jésuite Jean III et son entourage, Possevino avait incontestablement sous la main tout ce qu'il fallait pour les contrôler, et pour les rectifier. Cela d'autant plus qu'il n'était certes pas un naïf et que la facilité de s'orienter fut de tous temps un des traits les plus marqués de son caractère.

Si dans de telles conditions nous retrouvons dans les relations de Possevino une bonne part des fantaisies que Jean III a fait auparavant déjà débiter en Europe par ses divers agents, les Petrus Rosinus, les Paolo Ferrari ⁴, les Carlo Brancaccio ⁵, les Pontus de

¹ Cfr BIAUDET, *Documents*.... II^e partie, vol. I, pièces concernant Laurentius Norvegus.

² Laurentius Nicolai Norvegus était arrivé à Stockholm en mai 1576, un an et demi avant Possevino.

³ Cfr au sujet des dits personnages BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I.

⁴ Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, chap. IV et V.

⁵ Cfr BIAUDET, *Carlo Brancaccio*.

la Gardie et autres¹, ce ne peut être que notre jésuite ait été la dupe du roi, mais simplement qu'il convenait à son but d'être dupe et d'exagérer dans le sens voulu par Jean III.

Ainsi par exemple, Possevino écrit que *Regi classis ordinaria erat quinquaginta militarium navium..... easque solidissime ac scitissime construunt. Minoribus imposita quadraginta aenea non mediocrita tormenta*². Or à ce moment-là, la flotte suédoise possédait en tout quarante-quatre unités, dont neuf seulement étaient des vaisseaux de haute mer, neuf autres des navires destinés à la Baltique seule, enfin le reste d'insignifiants bateaux côtiers affectés au service de l'archipel³. Pourquoi alors cette exagération chez Possevino? Et cela en un point qui avait été particulièrement recommandé à l'attention de notre jésuite⁴! Evidemment pour mieux disposer Philippe II à l'alliance tant désirée par Jean III et dont la base devait être : secours suédois contre les Pays-Bas en échange d'une solution favorable des procès Sforza⁵.

De même lorsque Possevino nous présente Gustaf Vasa comme *havendo havuto della sua famiglia trenta Re di Suecia*⁶, c'est sans aucun doute afin de faciliter ce *mariage royal* qui depuis l'avènement même au trône de cette famille à origine aussi contestée que contestable constitue son rêve le plus cher⁷.

Et quel portrait notre jésuite ne nous donne-t-il pas de Jean III lui-même! Passe encore le fait de nous le dépeindre comme sincèrement catholique dans toute l'acceptation de ce mot, et parfaitement décidé à réintroduire, bien que peu à peu et avec prudence, la

¹ Cfr BIAUDET, *Documents....* II^e partie, vol. I.

² Cfr THEINER, *Schweden...., Urk.-Nachtr.*, p. 283.

³ Cfr ZETTERSTEN, *Svenska flottans historia 1522-1634*, p. 371.

⁴ Cfr BIAUDET, *Documents....*, II^e partie, vol. I, doc. n^o 355, p. 526.

⁵ Même en tenant compte du fait que plusieurs navires étaient en construction, que l'année suivante la flotte suédoise comptait onze vaisseaux de haute mer et l'année après quinze, l'exagération de la part de Possevino n'en est pas moins énorme.

⁶ Cfr THEINER, *Schweden.... Urk.-Nachtr.*, p. 258.

⁷ Possevino tenta lui-même en quittant la Suède, en 1578, de négocier un mariage entre les Vasas et les Habsbourgs, mais tous ces efforts à ce propos échouèrent.

religion romaine dans son royaume¹. Ici il est hors de doute que Possevino est sincère, qu'il est persuadé lui-même de ce qu'il avance. Mais une pareille conviction est en revanche absolument inadmissible là, où notre jésuite dépeint le roi comme un homme de caractère soumis et doux². Aucun contemporain, aucun courtisan, si plat fût-il, n'a jamais osé alléguer chose pareille, et, dans sa correspondance diplomatique, Possevino lui-même donne un portrait tout différent mais infiniment plus exact de l'entêté maniaque qu'était en réalité Jean III³.

L'exagération est ici d'autant plus caractéristique que Possevino savait très bien à quoi s'en tenir avant même d'avoir mis les pieds en Suède. En effet, en 1573 déjà, lors de l'élection royale en Pologne, le nonce apostolique dans ce pays avait signalé à Rome les dispositions de Jean III à l'emportement et à la folie⁴. Et dans les instructions remises à Laurentius Nicolai Norvegus ou moment de son départ pour la Suède, instructions rédigées par Possevino lui-même, le caractère réel du roi est très nettement indiqué, bien qu'en termes très modérés cela va sans dire⁵.

Un autre passage très caractéristique des célèbres relations est celui qui a trait à Erik XIV, frère aîné et prédécesseur de Jean III, détrôné par celui-ci en 1568, jeté en prison, puis enfin empoisonné par ordre de son cadet en février 1577⁶. Pour tout ce qui concerne le règne du malheureux roi, les événements qui amenèrent sa déposition et les circonstances qui accompagnèrent celle-ci, notre jésuite répète fidèlement les fables que lui a débitées Jean III et que celui-ci a longtemps auparavant déjà fait colporter à travers l'Europe entière afin d'excuser sa conduite⁷. Et à cela il n'y a rien à objecter. Ce

¹ Voir à ce propos le rapport de Possevino intitulé *Mezzi che il Re di Suecia ha tenuto, e pensa esser bene che si tengano per introdurre di nuovo nei suoi Regni la religione Cattolica*, reproduit par Theiner *Op. cit.*, p. 266 et suiv.

² Cfr première relation et le rapport cité dans la note précédente.

³ Cfr p. 24, note 7.

⁴ Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 117.

⁵ Cfr BIAUDET, *Documents...* II^e partie, vol. I, doc. n^o 12.

⁶ Ibid., doc. n^o 139.

⁷ Cfr BIAUDET, *Gio Ascemins relation*.

n'était évidemment pas à la cour de l'usurpateur, entouré des créatures de celui-ci, que Possevino pouvait contrôler l'exactitude de faits survenus alors que les seuls informateurs auxquels il pouvait réellement se fier n'étaient pas encore arrivés en Suède¹.

En revanche Possevino se rend incontestablement coupable de parti-pris tendanciel lorsqu'il affirme catégoriquement qu'Erik XIV *essendo stato otto anni in prigione, morì di sua morte l'anno passato*². Les mots *di sua morte*, parfaitement superflus et hors propos s'il s'agit simplement d'indiquer la date de la mort d'Erik, ont évidemment ici une signification particulière. Ils sont destinés à constituer un démenti aux bruits qui couraient déjà alors au sujet des circonstances dans lesquels mourut le malheureux roi. Or, il est fort peu probable que Possevino soit jamais arrivé à une *certitude* à ce propos. Le récit selon lequel il aurait imposé à Jean III certaines pénitences en expiation du fratricide ne trouve de confirmation formelle dans aucune des sources documentaires de l'époque. L'affirmation qu'Erik XIV mourut « de mort naturelle » ne constituerait donc pas un *mensonge* proprement dit. Il n'en est pas moins fort peu probable que cette affirmation catégorique ait été conforme à la conviction intime de notre jésuite à ce propos. Il n'a pu ignorer les bruits qui couraient au sujet de la mort d'Erik ; il n'a pu ignorer que le frère même des deux protagonistes de cette sombre tragédie, le duc Charles de Södermanland, non seulement soupçonnait, mais accusait ouvertement Jean III d'avoir fait empoisonner le roi captif³ ; il a dû enfin prévoir quelle arme terrible ces bruits constitueraient entre les mains de l'ennemi juré de Jean III, l'ex *hortolanus* d'Erik XIV, le Français Jean Allard, qui justement intriguait auprès de Philippe II en vue d'une expédition contre Jean III⁴.

¹ Le premier informateur réellement sérieux et de confiance qu'ait eu en Suède le Saint-Siège fut Jean Herbst, qui n'arriva à Stockholm qu'en 1572, quatre ans après le coup d'Etat de 1568.

² Cfr THEINER, *Schweden.... Urk.-Nachtr.*, p. 262.

³ Cfr AHLQVIST, *Konung Erik XIV:s sista lefnadsår*.

⁴ Arrêté à Naples et amené prisonnier à Rome sur la demande de Pontus de la Gardie, Jean Allard avait été remis en liberté au bout de quelques

Si dans de telles conditions Possevino eût été réellement *convaincu* de la mort *naturelle* d'Erik XIV, il est évident qu'il aurait tout fait pour défendre Jean III des accusations terribles lancées contre lui à ce propos. Mais rien de pareil n'a lieu. Dans sa correspondance diplomatique, si riche cependant en détails, Possevino évite avec soin toute allusion, si faible fût-elle, à ces circonstances mystérieuses¹, et dans cette *relatione*, destinée à prédisposer en faveur de Jean III les princes catholiques de l'Europe continentale, tout ce qu'il trouve pour défendre le roi contre l'accusation la plus grave qui pèse sur lui sont ces trois mots *di sua morte* intercalés hors propos dans une phrase où ils passeront inaperçus². Est-ce là l'attitude d'un homme convaincu de son fait? Ne sent-on pas plutôt sous ces trois mots l'incertitude de celui qui avance une chose qu'on lui a suggérée, mais de l'exactitude de laquelle il est loin d'être persuadé et que, justement pour cette raison, il ne fait qu'effleurer en passant³.

jours. Tout ceci s'était passé au moment où Possevino se préparait à quitter Rome en compagnie de Pontus de la Gardie. Il ne pouvait donc ignorer ces faits. Pour plus de détail au sujet de Jean Allard voir BIAUDET, *Gustaf Eriksson Vasa* ainsi que *Documents....*, II^e partie, vol. I, pièces concernant Jean Allard.

¹ Il est bon d'observer à ce propos que nous ne possédons pas la correspondance *entière* du grand jésuite. Les six lettres qu'il écrivit durant son premier séjour en Suède, n'ont jamais été retrouvées. De la correspondance diplomatique des autres personnages de l'époque, il semble néanmoins ressortir qu'aucune allusion à la mort d'Erik XIV n'a été faite dans les lettres manquantes.

² Le manuscrit de Genève de la relation de Possevino se termine par la phrase suivante : *Il restante oltre quel che nella altra relatione ho toccato et il che tocca piu propriamente alla mia vocatione et missione portra dirsi a bocca à chi si degnera V. B:ne che io'l dica*. Il ressort de cette phrase que Possevino n'a pas *tout* dit dans sa relation, qu'il existe certaines choses qu'il ne peut dire qu'à la personne que désignera à cette effet le pape. Rien n'indique il est vrai qu'il s'agisse ici de la mort d'Erik XIV, mais le passage en question prouve en tout cas que Possevino a évité de parler de certaines choses dans ses relations.

³ Notons à ce propos que le jésuite Laurentius Nicolai Norvegus a été encore plus discret que Possevino. Bien qu'il ait été en Suède *au moment même* où Erik XIV fut empoisonné, il ne fait aucune allusion à cet événement dans sa correspondance.

Le lecteur attentif et critique trouvera sans peine dans les relations de Possevino nombre d'autres passages de nature tout aussi tendancielle que ceux que nous venons d'examiner ici. Exact, autant qu'on pouvait l'être à cette époque, et digne de confiance en tout ce qui concerne le pays même, l'œuvre de Possevino doit être lue avec circonspection et contrôle dès qu'il est question des personnalités du lointain royaume et tout particulièrement de celle de Jean III.

A la suite des missions d'Antonio Possevino en Suède les relations entre ce pays et l'Europe catholique prirent un nouvel essor. D'un côté une foule de jeunes Suédois vinrent peupler les collèges institués par la Compagnie de Jésus pour la conversion des pays du Nord¹, de l'autre les missionnaires catholiques affluèrent en Suède. Dans la correspondance de ces derniers on trouve à chaque pas des passages concernant le pays, la cour, le roi lui-même; passages qui très souvent sont en contraste avec les données des relations de Possevino. Mais aucun de ces missionnaires n'a jamais écrit un exposé général, une *relation* du genre de celle de notre jésuite, qui nous permettrait une comparaison, une critique de celles de Possevino.

Ce que les missionnaires ont négligé de faire, d'autres l'ont heureusement fait, et le but de la présente communication est justement de présenter au lecteur nordique une relation, qui sous divers rapports est singulièrement apte à constituer un contre-poids nécessaire à celle par trop apologiste d'Antonio Possevino.

La dite relation est écrite quatre ans seulement après celles de notre jésuite; à une époque par conséquent où les circonstances étaient en Suède identiques à celles du temps de Possevino. Elle provient d'un ambassadeur polonais, Christophe Warszewicki, envoyé à Stockholm par Stefan Batory en 1582, et qui au point de vue de l'instruction, de la clarté des vues, de la pratique diplomatique et de la connaissance des affaires suédoises ne le cède en rien au légat de Grégoire XIII. Ce qui rend une comparaison de sa relation avec celles de Possevino tout particulièrement intéressante est le

¹ Cfr BIAUDET, *Om finske studerande i jesuitcollegier.*

fait que Warszewicki, tout en protestant bien entendu de son impartialité la plus absolue¹, est en réalité *a priori* tout aussi hostile à Jean III que Possevino lui est favorable.

Christophe Warszewicki naquit en 1543. Après avoir servi quelques années comme page à la cour impériale, il avait fait des études très complètes aux universités de Leipzig, de Wittenberg et de Bologne. Revenu en Pologne, il prend de suite une part active à la politique de son pays. En 1573 il est un des fauteurs de l'élection d'Henri d'Anjou et il n'abandonne le parti de celui-ci que lorsque la diète de Steżyça proclame la déchéance du roi fugitif. Warszewicki passe alors aux Habsbourgs et l'élection de 1575 l'oblige à s'expatrier temporairement. Il ne tarde cependant pas à se réconcilier avec Stefan Batory, ce qui lui permet de rentrer en Pologne, où l'infante Anna Jagellon, devenue reine par son mariage avec Batory, le prend à son service comme secrétaire particulier et conseiller intime².

Il entre ainsi en contact avec la cour de Suède, dont les relations avec la reine Anna étaient à ce moment des plus suivies et des plus cordiales. La connaissance qu'il acquiert ainsi des affaires suédoises est singulièrement accrue le jour où son frère aîné, le jésuite Stanislas Warszewicki³, dont nous avons parlé plus haut, est renvoyé à Stockholm, cette fois-ci à demeure fixe, en qualité de chapelain de Catherine Jagellon⁴. La brouille qu'occasionne entre les deux reines-sœurs les affaires Sforza à Naples⁵ n'arrête en aucune façon les communications entre Christophe d'un côté, son frère et les nombreux Polonais séjournant à Stockholm de l'autre, et c'est sans aucun doute à ces relations, ainsi qu'à l'amitié qui le lie à Antonio Possevino que Christophe Warszewicki doit d'être désigné par Stefan Batory en 1581, pour représentant *ex officio* les intérêts

¹ Voir les dernières phrases de sa relation.

² Cfr WIERZBOWSKI, *Krzysztof Warszewicki i jego dzieła*.

³ Stanislas Warszewicki était né de la première, Christophe de la seconde épouse de leur père.

⁴ Stanislas Warszewicki, accompagné de deux autres jésuites, fut envoyé en Suède durant l'été de l'année 1578.

⁵ Cfr BIAUDET, *Carlo Brancaccio*.

suédois aux négociations entamées sous l'égide du pape et sous la direction suprême de Possevino à Jam Zapolski dans le but de rétablir la paix entre la Pologne et la Moscovie¹.

Bien que convoqué par Batory à prendre part aux dites négociations, Jean III n'avait pas voulu y envoyer de représentant et Possevino avait obtenu d'Anna Jagellon et de Batory la désignation de Warszewicki, afin que les intérêts suédois ne fussent pas entièrement négligés. Ajoutons que Christophe Warszewicki fit au cours des dits pourparlers loyalement son devoir de délégué suédois et que ce ne fut pas sa faute si les résultats furent médiocres².

La trêve de Jam Zapolski conclue, Batory avait expédié en Suède Domenico Alamanni pour en notifier les stipulations à Jean III. Mais Alamanni avait été fort mal reçu³ et pour éviter une rupture, Batory envoya sur ses traces Christophe Warszewicki, dans l'espoir que celui-ci serait mieux accueilli, tant comme frère du confesseur de la reine Catherine, que comme celui qui avait fait de son mieux pour sauvegarder les intérêts suédois à Jam Zapolski. Malheureusement Jean III était dans une de ses périodes d'humeur noire et Christophe Warszewicki, guère mieux reçu qu'Alamanni, s'en revint en Pologne sans avoir pu mener à bonne fin les négociations dont il était chargé et profondément blessé par la conduite du roi de Suède à son égard⁴.

Furieux contre le Saint-Siège, qui refusait de se plier à ses fantaisies iréniques, furieux contre Anna Jagellon, qui venait d'arracher à la reine de Suède une renonciation définitive à l'héritage Sforza, furieux enfin contre Batory, qui venait de conclure avec Moscou une trêve peu favorable aux Suédois, Jean III ne pouvait voir de bon œil un personnage qui personnifiait à ses yeux tant le Saint-Siège qu'Anna de Pologne et Batory.

¹ Cfr P. PIERLING, *La Russie et le Saint-Siège*.

² Cfr LIISI KARTTUNEN, *Antonio Possevino*.

³ Cfr K. I. KARTTUNEN, *La légation de Domenico Alemanni en Suède*, ainsi que *Jean III et Stefan Batory*.

⁴ L'expédition en Suède de Christophe Warszewicki eut lieu au cours de l'été de l'année 1582.

C'est là une circonstance dont il faudra tenir compte en parcourant la relation de notre ambassadeur. Le mécontentement, l'indignation y perce à chaque ligne et ce mécontentement reflète l'état d'esprit non seulement de Warszewicki lui-même, mais aussi de toute la petite cour polonaise de Catherine Jagellon, qui depuis deux ans se voyait en but à la mauvaise humeur chaque jour plus prononcée de Jean III.

En résumé donc, la relation de Christophe Warszewicki ne saurait être prise au pied de la lettre, pas plus que celle d'Antonio Possevino ne peut l'être. Exagérées toutes deux, tendanciennes toutes deux, elles le sont en des sens diamétralement opposés : l'une pour, l'autre contre Jean III. Mais par cela même elles se complètent, se contrôlent l'une l'autre, et de leur complexité, étudiée en relation avec les renseignements provenant d'autres contemporains, il est possible de reconstituer un tableau d'ensemble de ce qu'était la cour de Suède vers la fin du XVI^e siècle.

Ce tableau ne sera guère flatteur, car, somme toute, c'est bien Christophe Warszewicki qui se rapproche le plus de la réalité. Possevino a trop estompé, pour ne pas dire systématiquement passé sous silence, tout ce qui était défavorable au monarque qu'il voulait rendre populaire en Europe. Mais ce rabaissement même du niveau culturel d'un milieu qu'on a trop voulu élever fera, par l'éloignement du point de départ, mieux ressortir l'œuvre accomplie durant le siècle suivant, durant le *grand siècle* de la Suède, alors que ce même milieu parviendra, par un essor dont personne ne l'eût cru capable, à s'élever d'un coup à un niveau égal, sinon même supérieur à celui des milieux correspondants des États de l'Europe continentale.

APPENDICE DEL S^{OR} VARSEVICIO¹ ALLA SUA RELATIONE DI SUETIA²

Arch. S. S., Nunz. Germ. 93, dernier doc.

Quoniam acta legationis Sveticae exposuimus³, restat ut de Svecia et ipsius Rege aliquid dicamus. Est Svecia regnum regnorum omnium ad Septentrionem extremum. Ab Aquilone Lap-

¹ Au sujet de Christophe Warszewicki cfr p. 16.

² Je conserve à la présente pièce le titre que lui a donné dans une annotation autographe *a tergo*, le jésuite Antonio Possevino. Ce titre n'est pas exact. Il aurait été plus juste de dire « Relation de Suède, constituant un appendice au rapport oral de Christophe Warszewicki sur sa mission diplomatique en Suède. » Possevino a évidemment été induit en erreur par la première phrase du présent document, phrase de laquelle il semble en effet ressortir que celui-ci n'était qu'un *supplément* à une relation antérieure. Or, tel n'est pas, en réalité, le cas.

Le 27 août 1582, le nonce de Pologne, Alberto Bolognetti, évêque de Massa, écrivait au cardinal de Como, secrétaire de Grégoire XIII, une longue lettre, dans laquelle il relatait une entrevue qu'il venait d'avoir avec Christophe Warszewicki, revenu de Suède peu auparavant; entrevue au cours de laquelle Warszewicki avait exposé *oralement* au nonce les résultats de sa mission (*Arch. S. S., Nunz. Pol., vol. 19, f. 163*). A la fin de cette lettre se trouve le *post-scriptum* suivant : *Il Signor Vars. (Warszewicki) mi ha dato certa relatione non de' particolari della sua Ambascieria, ma generale delle cose del Regno di Suetia, et delle qualita del Re, la quale manderò poi, non hauendosi hora tempo di trascruiarla, oltre che non uorrei molestare in una uolta V. S. Ill:ma con tante scritture*. Ces mots seuls suffiraient déjà à permettre l'hypothèse que notre document n'est autre que celui auquel le nonce fait allusion. Et un examen des caractères *extérieurs* de la pièce changent cette hypothèse en certitude. Le document est en effet écrit par un des secrétaires de Bolognetti, ainsi qu'il ressort d'une étude comparative de l'écriture, sur papier d'une des espèces les plus employées par le nonce, ainsi qu'en témoigne l'étude des filigranes; enfin la pièce fait partie d'un codex qui comprend un nombre considérable de documents ayant originairement fait partie de la correspondance diplomatique du nonce Bolognetti, mais répartis plus tard : les lettres proprement dites sur le cod. *Nunz. Polonia, vol. 19*, les suppléments sur celui *Nunz. Germania, vol. 93*. Cfr aussi la dernière note au présent document.

³ Cfr la note précédente.

piam et Noruegiam, Ab Austro Prussiam et Pomeraniam, Ab Oriente Moschouiam et Liunioniam, Ab Occasu Daniam et Sarmaticum mare sortita. Quae in se duodecim prouincias complexas antiquitus tenet¹, et inter has praecipuas Gothiae regnum, Finlandiam, Smolandiam, Olandiam, Bottniam et alias. Fodinas habet, argenti, ferri et cupri. Ex argenteis plus fere dispendij quam compendij. Quas existimationis causa, quam lucri et quaestus gratia magno sumptu et labore potius conquirunt². Cupri tamen et ferri in Svecia non mediocris est copia³. Reliqui prouentus et vectigalia Regis, censu rusticorum, butiro, pellibus piscibus, et stremlingis constant⁴. Nobilitatis exiguus est in regno Sveciae numerus⁵, rusticorum multitudo in elligendis Regibus

¹ Dans sa *Sueciae, Gothiae atque Finlandiae narratio*, Gregorii XIII, P. M. jussu conscripta, écrite quatre ans plus tôt, le jésuite Antonio Possevino divise la Suède en onze provinces seulement. (Cfr le texte de la *Narratio* de Possevino chez THEINER, *Schweden und seine Stellung zum heiligen Stuhl, Urkunden-Buch*, p. 278 et suiv., édition d'Augsburg 1838).

² Possevino (*Op. cit.*, p. 284) reconnaît l'excellence du minerai et laisse entendre que c'est à la négligence de Jean III qu'il faut attribuer le peu de rendement des mines suédoises. Ainsi, à propos des salines il écrit: *Fodinas salis aliquot ante annos emererat, negligentia evanuit*. Et de fait, vingt ans plus tard, sous l'énergique et intelligent régime de Charles IX, les mines d'argent de Sala, jadis si florissantes sous Gustaf I, redevinrent de nouveau réellement productives.

³ Ces métaux constituaient en effet le principal article d'exportation du commerce suédois. Cfr FORSELL, *Sveriges inre historia från Gustaf den Förste*, Tableaux de l'exportation.

⁴ Cfr la relation de Possevino (*Op. cit.*, p. 284) *Quatuor sunt, e quibus Regionum summa redituum constat..... proventus ecclesiastici, fodinae, contibutio et decimae terrenorum, fructuum, atque animalium, ac pellium, vectigalia.....*

⁵ Classée d'après le nombre des cavaliers qu'elle devait entretenir au service du roi en temps de guerre, nombre qui était proportionnel aux revenus de chacun, la noblesse suédoise se répartissait (sous le règne d'Erik XIV, prédécesseur immédiat de Jean III) de la manière suivante. (Cfr FORSELL, *Op. cit.* p. 100).

Familles entretenant:	1 cav.	2 cav.	3 cav.	4-6 cav.	7-10 cav.	11-21 cav.
	409	35	21	10	4	5

Observons néanmoins que de ces 484 familles, celles seules parmi lesquelles se recrutait le *Riksråd* (Sénat) jouaient un rôle dans la vie de la nation, et que durant tout le règne de Jean III le nombre de ces familles ne dépassa guère la vingtaine. Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède. Etudes politiques*, vol. I p. 130.

pollet plurimum¹, nec ea inuita aliquid decernitur. Tota regio scopulis est refertissima, et rebus ad uictum necessarijs magna ex parte destituta. Hyems in ea intentissima saevit, et tamen aestate tanti aliquando calores sunt, quales uix credi possunt. Vt non temere quidam dixerit Nouem ibi esse menses temporum hyberni tres inferni. Habetur et aliud de ea prouerbium. Nimirum in Svecia quatuor esse mirabilia : Magnam lapidum copiam et ligneas domus. Multa ligna et frigida hypocausta, Multum aquae et parum piscium, Faeminas quam plurimas, Virgines paucissimas². Stoccolmia sedes et domicilium est Regum. Haec sola in Svecia et aedificijs, et commoditate portus, et negotiatorum frequentia, et rebus alijs praestat, nec tamen vrbibus Germaniae (tantum abest ut Italiae aut Galliae) comparari potest. Vpsaliae antiquitus eliguntur et sepelliuntur Reges. Haec sola est quae patentibus campis, ijs tamen diffusis non admodum, laetari dicitur³.

Rex absolute in Suecia imperare cupit, perpetuo tamen rusticorum contra se seditionem maxime relligionis causa extimescit⁴,

¹ En 1540 Gustaf Vasa avait arraché aux Etats la reconnaissance de l'hérédité de la couronne, mais l'aristocratie, redevenue puissante après la mort du grand roi, travaillait sourdement au rétablissement de la couronne élective. Cfr BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa au trône de Pologne*. En sa qualité de Polonais, Warszewicki se range bien entendu à l'avis de l'opposition aristocratique.

² Cette appréciation peu flatteuse de la « moralité » de la femme suédoise est confirmée du reste par tous les contemporains. Ainsi pour ne citer qu'un seul exemple, le jésuite norvégien Laurentius Nicolai Norvegus (Klosterlasse), un scandinave celui-là et un fougueux patriote, qu'on ne saurait soupçonner de dénigrement, écrivait le 13 juillet 1577 à son général, le R. P. Aquaviva : *In rebus matrimonialibus. propter Lutheranorum doctrinam et praxin, regnum hoc (c.-à-d. la Suède) innumeris difficultatibus implicitum est, nec video quo modo mare hoc transnauigari possit. Nam hic agunt viri de uxoribus, et uxores de viris, non aliter atque de villis. Rejiciunt, transigunt, mutant fere pro arbitrio...* (Cfr BIAUDET, *Documents concern. le S. Siècle et la Suède*, II^e partie, vol. I, doc. n^o 313, p. 452).

³ Cfr la relation de Possevino (*Op. cit.*, p. 285) le paragraphe intitulé *Ingenia, mores, vitus, cibus, vestitus, aedificia*.

⁴ Voir à ce sujet les ouvrages de LIISI KARTTUNEN, *Antonio Possevino*, de THEINER, *Op. cit.*, et d'ÖDBERG, *Om stämplingarna mot K. Johan III 1572-1576*, ainsi que BIAUDET, *Documents concernant le S. Siècle et la Suède*, II^e partie, vol. I, doc. n^{os} 112, 161, 174, 204, 208, 235, 313, 355 et d'autres encore.

et hinc Regnum quam Religionem pluris facit. Duos fratres habet Carolum Ducem¹ vnum, Magnum alterum². Vtrumque vterinum et parum sibi fidum. A Carolo vehementer metuit, vt pote cui multas iniurias fecit, et quae didicerat ademit³, qui et nobilium et rusticorum fauorem occultē sibi conciliat, eoque nixus nescio quid contra eum machinatur⁴. Rex in locum suum triennio ante filium⁵ cooptari, et hoc anno post Moschouiticam Victoriam Regem salutarī fecit⁶. Est is adolescens decimum septimum ingressus annum, non malae indolis, modestus et taciturnus⁷, nec non catholicae religionis studiosus, sed paulo tamen ut mihi videtur mollius educatus et valetudinarius. Est ei et filia, tertium decimum agens annum⁸, forma uxorea et a catholica religione nonnihil facta aliena⁹. Ipse annum quintum et quadragesimum

¹ Charles, duc de Södermanland, le quatrième fils de Gustaf Vasa, qui plus tard s'emparera de la couronne au détriment du fils de Jean III, Sigismond, et deviendra roi sous le nom de Charles IX.

² Magnus, duc d'Östergötland, le troisième fils de Gustaf I. Devenu fou, il vivait enfermé au château de Kungsbro.

³ Lors des préparatifs en vue du coup d'Etat de 1568 il avait été décidé qu'en cas de réussite les ducs Jean et Charles gouverneraient la Suède de concert. Au lieu de cela, Jean, profitant de la jeunesse de son frère, s'empara seul du gouvernement. Il avait de plus tenté mainte fois de restreindre l'autonomie dont jouissait Charles dans son duché de Södermanland, de par le testament de Gustaf Vasa. La question religieuse enfin avait encore aigri les rapports entre les deux frères: Jean penchant vers le catholicisme et Charles vers le calvinisme.

⁴ Cfr BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa au trône de Pologne, passim*.

⁵ Le prince Sigismond Vasa, né le 20 juin 1566, roi de Pologne en 1587 et de Suède en 1592.

⁶ Ici Warszewicki est mal informé. En réalité les Etats n'avaient fait que confirmer l'ordre de succession déjà établi sous Gustaf Vasa. Le prince Sigismond avait été reconnu comme héritier de la couronne dès l'avènement de Jean III.

⁷ Plus tard, lorsqu'il sera devenu leur roi, les Polonais diront de lui: *Tria « T » fecerunt Regi nostro vae: Tenacitas, Tarditas, Taciturnitas*, (*Bibl. d'Upsala, Coll. Palmköld*, vol. 31, p. 19).

⁸ La princesse Anna Vasa, sœur de Sigismond, née le 17 mai 1568, morte en Pologne en 1625.

⁹ Elevée par sa mère, la reine Catherine Jagellon, fervente catholique, la princesse Anna avait commencé par être catholique elle aussi. Trois ans auparavant, le jésuite Stanislas Warszewicki, frère de l'auteur de notre document

superat, corpore crasso et pletorico, statura plusquam mediocri¹, colore rufo. Barba longa, elato supercilio praeditus. Latine non male, italice et anglice mediocriter, germanice perfecte loquitur². Consiliarios habet paucos, nec omnium sapientissimos. In quibus Dux Carolus primum locum obtinet³. Sed in consultationibus nunquam aut perraro interesse solet. Comes Petrus⁴ est ei proximus, et inter omnes Sveciae Proceres opibus et dignitate summus. Pontus a Gardiae Gallus copiarum ipsius supremus est Dux⁵. Hic et Andreas Kietus⁶,

et aumonier catholique de la cour de Stockholm, pouvait encore écrire à son Provincial: *Notri labores hucusque intra privatos parietes Ser:mi Reginae tantum desudarunt, in quibus nos non mediocriter solatur et ipsius in spiritu et quod Ill:mus Principes Sigismundus et soror ipsius Anna egregie in catholica religione confirmantur.* (Warszewicki au R. P. Sunyer, le 17 juin 1579, *Arch. S. S., Nunz. Germ.*, vol. 92 n° 123).

Ajoutons que la princesse Anna fut plus tard une des ennemies les plus acharnées de la religion catholique; au point que son frère, devenu roi de Pologne, fut obligé de l'éloigner de sa cour, où elle s'obstinait à entretenir une propagande luthérienne très agressive.

¹ Possevino écrit au contraire (THEINER, *Op. cit.*, p. 264) que *di statura se bene e mediocre, nondimeno è di molto bella presenza*. Ici il est parfaitement hors de doute que c'est Warszewicki qui a raison.

² Ici aussi les données de Warszewicki diffèrent sensiblement de celles de Possevino. Ce dernier déclare (THEINER, *Op. cit.*, p. 264) que Jean III *parla oltre la sua nativa lingua svedese, nella quale è stimato molto eloquente, la lingua francese, italiana, la inglese, la polonica, la finnonica o finlandese, la tedesca e la latina, tutte speditamente et propriamente*. Et ici aussi c'est Warszewicki qui a raison. Que Jean III ait su *quelques mots* de finnois, d'anglais, de français et de polonais, est un fait avéré. Il n'est pas moins absolument certain qu'il était incapable de soutenir une conversation en ces langues. Bien que marié à une polonaise depuis 1562 il ne parvint jamais à apprendre le polonais et lors de la Diète d'élection de 1573, Jean Chodkiewicz avait pu délarer en plein Sénat de Pologne au sujet de Jean III que : *quod ad peritiam linguae polonicae attinet, posse quidem hunc regem duo aut tria verba polonico idiomate proferre* (cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 189). C'était en allemand ou en italien que le roi s'entretenait avec la reine son épouse.

³ Au moment où Warszewicki écrivait il en était réellement ainsi, par suite d'une des nombreuses réconciliations survenues entre Jean III et son frère.

⁴ Le comte Per (Peder) Brahe.

⁵ Pontus de la Gardie, aventurier français venu en Suède sous le règne d'Erik XIV. Il avait épousé la fille naturelle de Jean III et remporté d'éclatantes victoires sur les Moscovites en Esthonie. Il se noya en 1585.

⁶ Andreas Keith, officier d'aventure écossais.

Scotus, pro regni Consiliarijs non habentur¹. Sunt tamen nihilominus regis intimi atque etiam Consiliarij. Regina², quoad iunior erat, meliusque valebat auctoritatem apud maritum non mediocrem habebat. Nunc, diuturnitate et magnitudine morbi consumptam, non solum auctoritatem amisisse, sed neque diu superstitem esse posse omnes arbitrantur³. Praeter hanc Regnam sunt duae praeterea, quae uiuunt aliae, et, quod mirum, omnes tres Catherina nuncupatae, Gostau coniuux una⁴, Eri altera⁵. Quarum illa aliquid, posteriores duae auctoritatis et dignitatis pene habent nihil. Ipse Rex regit et gubernat cuncta duobus tribusue adhibitis, qui nec genere, neque uirtute, neque vsu rerum caeteris antecellunt⁶. Hic prae se Reges et Principes alios multis nominibus inferiores ducit⁷, solumque et bellatorem

¹ Pontus de la Gardie finit cependant par entrer au *Riksråd* (Sénat).

² Catherine Jagellon, sœur de la reine de Pologne Anna.

³ Elle mourut en effet l'année suivante. Au sujet de ses rapports avec Jean III du jour où elle tomba malade, voir K. I. KARTTUNEN, *Legatio Domini Alemanni*, p. 62.

⁴ Catherine Stenbock, troisième femme de Gustaf Vasa. Née en 1535 et obligée à l'âge de dix-sept ans à peine à épouser le roi qui en avait soixante, elle devint veuve en 1560 et vécut une vie retirée jusqu'en 1612.

⁵ Karin (Catherine) Månsdotter, maîtresse, puis épouse légitime d'Erik XIV. Depuis l'empoisonnement, en 1577, de son malheureux époux, elle vivait en son domaine de Liuksiala en Finlande, où elle mourut en 1612.

⁶ Au moment où Warszewicki visita la Suède, Jean III, brouillé avec tout le monde, gouvernait de fait le royaume avec l'aide de secrétaires de basse extraction et d'une moralité souvent encore plus inférieure. *Ipse scriptum vix unquam legit, sed secretariis omnia credit*, écrivait de lui déjà deux ans plus tôt le jésuite Wilhelm Good.

⁷ On en trouvera un exemple frappant dans la célèbre correspondance échangée entre Jean III et Ivan le Terrible (publiée dans la *Svenskt Hist. Bibliotek*, de Silfverstolpe, VII, p. 531 et suiv.). Cette idée exagérée de soi-même est du reste constatée par tous ceux qui eurent à faire au roi. Possevino écrivait en 1580 que : *il Re..... a li 22 di questo mese sfodro la spada 10 volte, si come suole con diverse furie, parlando male de' Principi christiani, et, mostrandosi affatto inidoneo à regere, accio che usi de le parole del Lorichio.....* Et l'ambassadeur espagnol Francisco Eraso écrivait à Philippe II le 11 janvier 1579 que : *Nu efter hans brors ankomst är det mycket värre, så att han skryter öfver att kunna befalla och beherska Ers Majestäts undersåtar och vassaller.....* (Traduction suédoise publiée par E. Hildebrand dans *Sv. Hist. Tidskrift*, 1886, p. 38).

En 1574 Jean III, après avoir lui-même offert à Philippe II l'appui de la

et Oratorem, et Theologum inter eos se profitetur¹. Varij princeps et instabilis ingenij, nunc in hanc, nunc in illam partem animo fluctuans². Nunc metus, nunc spei plenus, et nunquam in utroque moderatus³. In affinitatibus quas ex matrimonio filij, et e locatione filiae contracturum se sperat confidit multum⁴. Exactiones et suis et externis hoc praesertim anno imposuit grauissimas, adeo vt et Lubecensibus, quorum ob Gostauri in regnum eorum opera suffecti memoriam, immunitatis ius erat semper in Svecia sanctissimum, non pepercerit. Quo in dies euadit odio-

flotte suédoise contre les Pays-Bas révoltés, retire au dernier moment son offre et brise avec l'Espagne parce que Philippe II lui a envoyé un ambassadeur dont le rang ne lui paraît pas suffisant (cfr BIAUDET, *Documents*, II^e partie, vol. I, doc. n^o 112).

¹ La terrible crise religieuse que traversa la Suède durant le règne de Jean III fut due, on le sait, aux fantaisies iréniques du roi. Même après que les relations avec Rome aient été rompues, Jean III ne s'en obstinera pas moins à vouloir imposer à ses sujets sa liturgie, projet hybride de sa propre invention. Le grand historien suédois Geijer, parlant des prétentions de Jean III à de profondes connaissances en théologie déclare que *Mangör likväl Johan för mycken heder om man tror att han trängt i det inre af själfva frågan. Hierarkisk ståt älskade han såsom all annan ; ceremonier för gudstjensten, likson vapen för provinserna, sirater för sina byggnader och tillägg i sin titel.....* (Geijer, *Saml värk* II, III, 241).

² GEIJER de nouveau (*Svenka Folkets hist.*, II, p. 185) dira à ce propos qu'il vivait *utan ägen öfvertygelse, i konsten att pruta på öfvertyelser, tagande grund satsar från ett håll, och slutsatser från ett annat.*

³ Ce « manque de modération » provenait sans aucun doute des dispositions à la folie qui caractérisèrent plusieurs des membres de la famille des Vasas. Cfr à ce propos BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 117 et suivantes.

⁴ Désireux de consolider leur position, tant à l'égard de l'étranger qu'à celui des grandes familles de la Suède, les Vasa, d'origine assez discutée, s'efforcèrent de tous temps à s'allier à quelque maison régnante de l'Europe. Jean III en particulier se rendit parfaitement ridicule par ses efforts dans ce but. Ses agents couraient positivement l'Europe, offrant aux rois et aux princes la main, soit de ses sœurs, soit de son fils, soit de sa fille, voire même celle de sa belle-mère. (Au sujet de cette dernière, qu'il fit offrir au comte de Mansfeld *en récompense de services rendus*, voir *Arch. de Naples, Papiers Farnèse.*) Mais justement à cause du peu de lignée des Vasas les grands monarques refusèrent toutes ses offres. Sa fille la princesse Anna, mourut vieille fille; quant à ses sœurs, elles finirent par épouser différents seigneurs allemands de troisième ou de quatrième rang. Aucune d'elles ne régna jamais.

sior, et ipse contra odit et metuit alios, paucissimosq; habet quibus omnino fidat, et ipse vicissim nulli fere fidus. Mercatoribus merces eripit, et varijs artibus emungit pecuniam¹. Aurum et argentum ex suo regno exportari non permittit. Ipse autem Monetam omnium pessimam cudit², quo ipso merces quae in suo regno sunt magno emere exteros vel inuitos cogit. In Svecia (ut dixit Poeta) patent vestigia intro, nulla retro. Neque sine letteris regijs exeundi facultas alicui conceditur. A Dano vehementer metuit, nunc tamen sibi eum conciliare et fidum reddere omni ratione cupit et dona pro more Regionum non mediocria nuper ad eum misit. Et nunc denuo legationem mittit. Moschum magni facit et verbis nihilominus extenuat. Jam ad Notaburgum³

¹ Cfr pour plus de détails à ce sujet BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 537, ainsi que *Carlo Brancaccio*, passim.

Dans son étude si admirablement documentée sur les *Stämplingarna mot honung Johan III*, l'historien suédois ÖDBERG cite une foule de cas caractéristiques à ce propos. Tantôt c'est une vulgaire chaîne d'or que le roi fait enlever de force à l'un de ses sujets (p. 54), tantôt c'est, pour les besoins de la cour, le vin qu'on prélève, sans le payer bien entendu, chez les marchands de Stockholm (p. 59), tantôt c'est la caisse de la ville même qu'on pille par ordre du roi (p. 74), tantôt enfin c'est un accord secret entre le roi et le négociant anglais W. Brown. Ce dernier achètera à vil prix les créances des mercenaires écossais que Jean III ne paye pas et il les revendra au roi au 50 % de leur valeur nominale (p. 73). Les étrangers étaient du reste pillés tout comme les propres sujets du roi.

Eraso, dont nous venons de parler plus haut (p. 24, n. 7) écrit à Philippe II le 28 juin 1579. *Jag kan ej beskrifva den tillfredsställelse han hade däröfver att de skepp han har till bevakning i Livland borttagit fem holländska fartyg som voro på väg till Ryssland med salt och andra lofliga varor, endast under förvändning att de ej hade hans pass; alltsammans kan vara värdt 25 à 30 tusen daler, hvarmed han sedan betalt en del af sin skuld till det manskap han håller i dessa trakter, och på sadant vis säger han att han är jämn god med alla monarker i världen* (*Op. cit.*, Sv. Hist. Tiskr. 1886, p. 44).

² La démonétisation atteignit de fait sous Jean III des proportions absolument inouïes. Certaines pièces de monnaie courante furent diminuées en poids d'un tiers, et en valeur de métal (argent) de soixante-quinze pour cent. Elles n'en conservaient pas moins leur cours légal forcé et des peines barbares étaient décrétées contre quiconque refusait de leur reconnaître leur valeur nominale. Cfr HILDEBRAND, *Sveriges Hist.* vol. II, Part. IV, p. 139.

³ Il est question ici de la forteresse de Nöteborg, aujourd'hui Schlüsselburg, située sur une île de la Neva, tout près de l'endroit où le fleuve sort du lac Ladoga.

sub eo oppugnandum et occupandum exercitum conscribit, qui mihi maior expectatione futurus et viginti millia hominum superaturus (quod fidem non facile facit) perhibetur. Est arx ea lapidea, in rapidissimo flumine ex lacu quodam Lodaga deriuato sita, qua centum ante annis a Carolo Rege Sveciae extracta et postea a Moschis occupata fuerat¹. Hanc ille hoc autumno imperio suo subijcere et erripere Moscho, atque ab infestanda Liuonia eum diuertere posse autumat. Cuius rei gratia id quod alias non fecit etiam praesidiarj milites ex confinibus Daniae deducuntur et ad hoc bellum mittuntur².

Polonos ipse Rex vehementer odit³, vsque eo vt aliquando dixerit, nisi Reginae causa teneretur omnes quos in potestate sua haberet vt suspendantur se non dubitanter mandaturum, hos tamen etiam interdum cum se iucunditati dederit, rursus laudare, ex vnoque et eodem ore (quod aiunt) frigidum et calidum flare consuevit. Denique constat sibi nunquam, et in perpetuo metu animique angoribus semper uersatur⁴. Raro se in turbam dat, et doriphoris⁵ praeter aliorum Regum morem pluribus utitur, quos tamen ex plebeis fere collectos habet. Externum cum uiderit, quid rerum

¹ Ici les renseignements de Christophe Warszewicki ne sont pas exacts. Nöteborg avait été construit déjà au quatorzième siècle. En 1323 un traité de paix y est conclu entre les Suédois d'une part et la république de Novgorod de l'autre.

² L'expédition échoua. Les Suédois assiégèrent il est vrai Nöteborg dès l'automne de l'année 1582, mais ils ne réussirent pas à s'en emparer. Les relations entre Jean III et son beau-frère Stefan Batory ayant pris pendant ce temps une tournure des plus menaçantes, de la Gardie engagea avec le tsar des pourparlers qui aboutirent à la trêve de trois ans de Plussamünde, signée le 10 août 1583.

³ Cette haine, due surtout aux échecs successifs essuyés par la candidature suédoise aux élections royales tant de 1573 que de 1575, était si violente que le roi était incapable de se maîtriser même en présence des ambassadeurs officiels de Batory. On trouvera des détails très caractéristiques à ce sujet dans l'étude de K. I. KARTTUNEN. *La légation de Domenico Alamanni en Suède l'an 1582*.

⁴ *Non e reputato huomo di valore alcuno ne in guerra ne in pace* écrivait de lui le nonce de Pologne Lauréo en 1575 (*Arch. S. S. Nunz. Pol.*, vol. 9 p. 234).

⁵ C'est-à-dire des gardiens de corps.

agat, unde ueniat, cuius sit statim inquirat, et vel leuissima suspicionem ductus mores et fidem alterius in dubium vocat¹. Cum manducat omnes arcis ianuas obfirmari et custodiri facit. Cum se cubitum confert. Sclopetta² et pixides³ suas ad lectum appensas nemini credit sed ipse eas onerat et asseruat. Aulam sane perexiguam eandemque sordidam habet⁴. In bello rusticis et maxime peditibus utitur. Equites praeter Finlandos⁵ et Liouones sunt ei paucissimi. Suis porro et exteris pariter exigua dat stipendia, nec ut, et quando par est ea persoluit⁶. Negotia omnia obiter tractat et vel maximas difficultates Reipublicae quae ingruerint apud se parui facit⁷. Legatos externorum Principum

¹ La surveillance que faisait exercer Jean III sur les étrangers était absolument insupportable. Ainsi il faisait saisir chez le maître de poste et ouvrir toute lettre adressée aux étrangers résidants à Stockholm, y compris celles adressées par les monarques du continent à leurs ambassadeurs. Dans leur correspondance, Antonio Possevino, légat du Pape et envoyé de l'impératrice veuve Marie, aussi bien que Francisco Eraso, ambassadeur de Philippe II, se plaignent continuellement de procédés de ce genre.

² Escopette.

³ Petite arme à main.

⁴ Ici de nouveau Warszewicki est en contradiction avec Possevino, lequel écrit que Jean III est *molto pulito in tutte le sue attioni, vestimenti et habitatione*. (THEINER, *Op. cit.*, p. 264).

⁵ La Finlande, continuellement sujette aux incursions des Moscovites, formait une espèce de confin militaire protégeant la frontière orientale du royaume et dont les habitants, toujours sur le qui-vive, étaient d'excellents soldats. Il en était à peu près de même en Livonie.

⁶ Ainsi aucun des nombreux agents que Jean III envoya en Italie, aucun des représentants attirés qu'il maintint dans ce pays pour les affaires Sforza ne reçut jamais un seul centime des traitements et pensions solennellement promis et garantis par diplômes royaux. Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. II, p. 537, ainsi que Carlo Brancaccio, *passim*. Cfr aussi AHLQVIST, *Om aristokratiens förhållande till konungamakten under Johan III:s regering*, qui cite une pièce de l'année 1584, dans laquelle la noblesse entière se plaint de devoir servir le roi sans jamais percevoir de traitement. La seule réponse que fit Jean à cette plainte fut la menace de jeter les pétitionnaires en prison, comme ayant manqué de respect à leur roi.

⁷ Nous avons déjà vu que la politique générale de Jean III d'alliance et de rapprochement avec l'Europe catholique et romaine, politique absolument contraire aux intérêts de la nation, était due uniquement aux vues égoïstes du roi. Il en était de même partout et en tout. A l'intérieur par exemple un tiers

non nisi a prandio audire nec¹ pari honore dignari omnes consuevit, quin vel contumeliosius tractare subinde aliquos, ut Regis Hispaniarum legato biennio ante fecerat². Impatiens in audiendo. Ipse autem omnium est loquatissimus³. Priuatas audientias nisi forte blandum et percommodum aliquid sibi eum allaturum crediderit, concedit nulli, et nec suos libenter audit qui ad usum et voluntatem eius se non accommodauerint. Ita demum fit ut corruptissimo sit de rebus iudicio et in dictis factisque omnibus summa laboret animi impotentia⁴. Jam et uilissimos aulae ipse persequitur et verberat, et euaginato gladio huc et illuc quandoque cursitat⁵. Vix saevi habens non Regis speciem prae se ferens,

des revenus totaux de l'Etat est absorbé par les besoins de la cour, alors que la nation entière gémit sous les charges et que le déficit du budget annuel égale les 50% du total des revenus. Le roi du reste reconnaissait cyniquement cet état de choses. Il écrivait ainsi à Göran Boye, en Finlande, que : *Hvar är så att Storfursten (de Moscovie) skulle hos oss anhålla om fred eller stillestånd, så äro vi dock ick till sinnes att inlåta oss med honom till handel om någotdera, hvad nöd och armod Finland därvid kan lida och öfvergå* (cfr SCHYBERGSSON, *Finlands Hist.*, p. 330).

¹ *Ad audientiam raro admittit idque fere post prandium aut balneum tempore sui eum fugiunt*..... écrivait à ce propos le jésuite Wilhelm Good dans une lettre à son général du 10 janvier 1579 (*Arch. S. S. Nunz. Germ.* 92, n° 22).

² Allusion à la conduite de Jean III envers Francisco Eraso, ambassadeur de Philippe II, qui, sur une dénonciation absurde d'un serviteur infidèle, et pour avoir fait la cour à Cécile Vasa, la trop coquette sœur du roi, fut arrêté et jeté en prison. Voir aussi dans l'étude plus haut citée de K. J. KARTTUNEN, la manière dont fut reçu Domenico Alamanni, ambassadeur de Batory. On comprend avec de tels cas sous les yeux combien le nonce Lauréo avait raison lorsqu'il écrivait à Rome que Jean III *possiede un regno debole et diffeso dalla lontananza più che da altro*. Il est certain en effet que si la Suède n'eût été si loin, Jean III aurait payé cher son inconcevable conduite envers Eraso.

³ Possevino, Eraso, le jésuite Laurentius Nicolai Norvegus, Alamanni, tous les contemporains en un mot confirment cette loquacité inouïe chez Jean III, qui, se considérant être un grand orateur, aimait s'entendre parler et ne laissait jamais la parole à d'autres.

⁴ Voir p. ex. DALIN, (*Svea Rikes Historia*, vol. IV, p. 189, note, 2 et p. 191) les basses injures et les voies de fait grossiers et brutaux que se permettait le roi à l'égard de son clergé lorsque celui-ci ne se rangeait pas de suite aux fantaisies théologiques de Jean.

⁵ *Il Cagnolo hieri mi disse che si pensava che questo Re andasse diventando matto, et se ne vede alcun segno con le instabilità che usa, et con sfoderar*

adeo vt, qui Gostaii Regis filios cunctos post annum vigesimum maximam expectationem de se excitare, post annum quadagesimum eam amittere consueuisse, dixerit, ille mihi non male dixisse, et sapienter sensisse videatur. Omnes enim fratres vno et eodem laborant morbo animi¹, nec grande sane uidetur inter Ericum, qui in carcere finiuit uitam², unius et alterius discrimen, et fortasse fata hunc qui regno fratrem exuit, quam illum qui exutus non fuit dissimilia manent. Quae ego de Rege non dicerem nisi me legationis mea cogeret ratio, vt V:ra Maiestas³ vel minutissima quaeque ex hac legatione perspiciat, et neque fidem in agendo, neque diligentiam in perquirendo mihi defuisse intelligat, et denique nisi animadverterem vt satyrica acerbitate indignos esse principes bonos, sic panegyricis malos.

la spada tre o quattro volte al giorno contro diversi. Il simile avvenne a dui altri suoi fratelli.... Lettre de Possevino au cardinal de Como (*Arch. S. S., Nunz. Germ.*, vol. 92, N° 119). Et quelques semaines plus tard le jésuite écrivait de nouveau.... *il Re, il quale a li 24 di questo mese sfodro la spada 10 volte, si come suole con diverse furie... et mostrandosi affatto inidoneo a regere, accio che usi de le parole del Lorichio (Ibid, N° 136)*. Notons ici que les témoins que cite ici Possevino, le capitaine italien Lorenzo Cagnioli et l'ambassadeur de Jean III en Pologne Anders Lorichs, étaient tous deux de vieux serviteurs du roi, que tous deux le connaissaient à fond.

¹ Cfr les citations de la note précédente ainsi que BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 117, note.

² Erik XIV, frère aîné et prédécesseur de Jean III. Détrôné par son cadet, le malheureux roi avait été enfermé successivement dans différents châteaux forts du royaume, puis enfin empoisonné en février 1577. Cfr BIAUDET, *Documents*, II^e partie, vol. I, doc. n° 139.

³ Notons ces mots, qui indiquent que le présent document fut écrit pour le compte de Stefan Batory, et non pour celui du nonce de Pologne, Mgr Bolognetti. Ce dernier fut simplement autorisé à copier la relation destinée au roi (cfr p. 19, note 2).
